

# 49<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ

# HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Du 6 au 8 octobre 2022 à Belleville-en-Beaujolais (69)

## Appel à communications



Organisé par

En partenariat avec



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES





# LE CONGRÈS

Coorganisé en partenariat avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et son Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (GHRA du Rhône), le **49<sup>ème</sup> congrès de la Société Herpétologique de France (SHF)** se déroulera du 6 au 8 octobre 2022 à Belleville-en-Beaujolais, dans le département du Rhône.

La région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) constitue un espace d'influences climatiques multiples (continental, méditerranéen et atlantique) hébergeant une **grande diversité d'amphibiens et de reptiles**.

Durant ces 40 dernières années, la région AuRA a fait l'objet d'intenses recherches scientifiques ayant modifié durablement notre compréhension de la biologie de l'herpétofaune. De plus, la région bénéficie de nombreux **programmes de conservation et de sensibilisation** du grand public en faveur des amphibiens et des reptiles. Elle constitue donc un cadre d'accueil idéal pour cette nouvelle édition 2022 du congrès de la SHF.

Le congrès aura pour objectif de proposer des conférences et des posters portant sur une vaste gamme de thèmes relatifs à **l'écologie, l'évolution et la conservation de l'herpétofaune**. Ces présentations rapporteront les résultats d'études fondamentales couvrant des champs disciplinaires tels que la biogéographie, la phylogéographie et l'écologie des communautés. Les études sur la génétique/génomique des populations, la biodémographie, la physiologie et l'écologie comportementale seront aussi les bienvenues.

Sur le plan appliqué, le congrès aura pour but de **présenter les résultats d'études quantitatives** sur la conservation de l'herpétofaune, portant par exemple sur les conséquences des changements globaux (climat, anthropisation des paysages) et des pratiques de gestion à différents niveaux d'organisation biologiques (communauté, espèces, population et individus). De plus, les organisateurs du congrès auront à cœur de **valoriser des retours d'expérience** qualitatifs de gestion (aménagement, restauration d'habitats par exemple) ou d'actions de sensibilisation en faveur des amphibiens et des reptiles.



Lézard vert © Bruno Fontès

# STRUCTURES ORGANISATRICES



La **Société Herpétologique de France (SHF)** a pour but de faciliter les rapports entre herpétologues francophones, de faire connaître l'herpétofaune française et d'en améliorer les connaissances afin de mieux protéger les espèces et leurs environnements.



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La **LPO Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA)** est une association de protection de la biodiversité dont la mission est d'améliorer les connaissances sur les espèces sauvages, de protéger la faune et ses habitats et de sensibiliser tous les publics à la préservation de l'environnement.



Le **Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (GHRA)** est un groupe thématique affilié à la LPO AuRA. Il conduit des actions très variées de protection (SOS serpents, prospections, conseils d'aménagements et de gestion, Marathon de la biodiversité...), d'éducation, de sensibilisation et de connaissance (Atlas régional, POP reptiles et amphibiens) de l'herpétofaune.

## PARTENAIRES



La **Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB)** regroupe 35 communes du Val de Saône jusqu'au Haut-Beaujolais. Elle se constitue un territoire riche de son patrimoine historique et culturel, d'une diversité de paysages et pratiques en passant par plusieurs grands crus du Beaujolais. Ce partenaire essentiel de la LPO AuRA a déjà contribué à la réalisation de plusieurs projets ambitieux de connaissance des reptiles et amphibiens, de conservation de leurs habitats et d'éducation à l'environnement du grand public.

## FINANCEURS



La **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes** est un service de l'État. Placée sous l'autorité du Préfet de Région et des préfets de départements, elle met en œuvre et coordonne les politiques publiques des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

La DREAL AuRA s'implique dans de nombreux projets de conservation de la biodiversité. Elle est coordinatrice du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Cistude d'Europe et entretient par ce biais un partenariat étroit avec la SHF.



# APPEL À COMMUNICATIONS

Ce congrès est ouvert à tou.te.s : associations, administrations, particuliers, scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels... **Vous êtes cordialement invité.e.s à exposer vos travaux** (résultats scientifiques, atlas, inventaires, problématiques de gestion...) à travers des posters ou des communications orales.

Si vous désirez présenter une communication orale (15 min de présentation + 10 min de questions) ou un poster, envoyez-nous votre résumé en suivant les instructions données ci-dessous **avant le 31 juillet 2022** de préférence via ce formulaire : <https://forms.gle/3trYF5B3wEYGbNjY6> ou par mail à [congres@lashf.org](mailto:congres@lashf.org).

## Le résumé doit obligatoirement comporter :

- Le nom des auteur.e.s (nom en majuscule, prénom en minuscule, l'intervenant.e en gras)
- L'affiliation de chaque auteur.e
- Le courriel de l'intervenant.e
- Le numéro de téléphone de l'intervenant.e
- Le type d'intervention (communication orale ou communication poster)
- Le titre de la communication
- Le résumé de la communication (1000 caractères maximum, espaces compris, comprenant : contexte, méthodes, résultats et conclusions)

*Les noms des comptes Twitter et Facebook des auteur.e.s ainsi que de leurs structures sont également demandés mais ne sont pas obligatoires. Ils seront utilisés lors de l'événement pour communiquer sur les réseaux sociaux.*



Péloodyte ponctue © Guénolé Le Peutrec

**Un comité de sélection** composé de différents membres de chaque structure organisatrice sera en charge de l'analyse des propositions reçues. Les auteur.e.s seront tenu.e.s informé.e.s de l'acceptation de leur soumission dans les deux semaines qui suivent la clôture de l'appel à communications. Les résumés retenus seront publiés dans le document de séance du 49<sup>ème</sup> congrès de la SHF.

L'événement pourra être rediffusé en direct sur les réseaux sociaux des organisateurs. Les intervenants retenus par le comité de sélection s'engagent à donner leur autorisation pour l'utilisation de leur image dans le cadre du congrès.